

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES



CYCLO-
CROSS

ORGANISATION D'UN NATIONAL

ORGANISER un Championnat national UFOLEP implique l'acceptation sincère et sans réserve de ce cahier des charges et son application.

Sommaire

1. Candidature à l'organisation du Championnat

- 1/1. Échéancier page 2
- 1/2. Acte de candidature page 2
- 1/3. Dossier de candidature page 3

2. Mise en oeuvre du Championnat

- 2/1. Circulaire d'engagement page 3
- 2/2. Partenaires page 3
- 2/3. Indemnités de l'Ufolep Nationale page 4
- 2/4. Hébergement des officiels page 4

3. Dispositions techniques

- 3/1. Date d'organisation du Championnat page 4
- 3/2. Circuit pages 4 et 5
- 3/3. Catégories d'âges page 5
- 3/4. Durées selon les catégories page 5
- 3/5. Sécurité du circuit page 5
- 3/6. Signaleurs pages 5 et 6

4. Infrastructures à mettre en place

- 4/1. Zone d'arrivée page 6
- 4/2. Le podium des Commissaires page 6
- 4/3. Podium « animation » page 7
- 4/4. Aire de départ pages 7 et 8
- 4/5. Aire dépannage page 8
- 4/6. Aire d'arrivée page 9
- 4/7. Aire lavage page 9
- 4/8. Salle pour contrôles médicaux page 9

5. Déroulement du Championnat

- 5/1. Accueil pages 9 et 10
- 5/2. Réunion des délégations avec la CNS page 10
- 5/3. Ouverture officielle du Championnat page 10
- 5/4. Déroulement des courses
 - 5/4a. Commissaires de course page 10
 - 5/4b. Dispositifs de liaison page 10
 - 5/4c. Dispositifs de secours pages 10 et 11
 - 5/4d. Boissons page 11
 - 5/4e. Contrôles médicaux page 11
 - 5/4f. Propreté du site page 11
 - 5/4g. Cérémonie protocolaire pages 11 et 12
 - Tableau des récompenses pages 12 et 13

Pour rappel - Rôle de la Commission Nationale

- 1. Avant la manifestation page 13
- 2. Pendant l'accueil des délégations page 13
- 3. Pendant le déroulement des différentes page 13

1. Candidature à l'organisation du Championnat

1/1. Échéancier

À tout moment les Comités départementaux peuvent, s'adressant à la Commission Nationale, se procurer le cahier des charges technique relatif à l'organisation de ces championnats Nationaux.

Doit être joint un dossier sommaire comportant notamment le descriptif du circuit envisagé (plan de situation, tracé, profil), les conditions d'accueil envisagées (restauration) ainsi que les aménagements annexes et tous renseignements jugés utiles et complémentaires importants.

Un membre de la CNS (le responsable technique **du cyclocross**) viendra sur place, visiter le site, ou les sites concernés, le circuit, les infrastructures, etc. Il profitera de l'occasion pour expliciter et commenter les aspects financiers du cahier des charges.

Les organisateurs doivent être présents sur l'édition précédente du Championnat national UFOLEP de la spécialité et se faire connaître auprès des officiels présents.

Quatre mois avant la date de la manifestation, si le Comité départemental organisateur envisage, à l'occasion de ce championnat, d'honorer un ou des militants, il doit prendre contact avec la Commission Nationale des Récompenses.

Au plus tard 4 mois avant la date de la manifestation, la CNS envoie le dossier d'organisation type au Comité départemental qui le complète et le personnalise, puis le retourne au responsable administratif de la CNS pour mise en ligne sur le site « ufolep-cyclisme.org ».

Trois mois avant la date de la manifestation, remplir le dossier administratif de demande d'autorisation préfectorale.

Deux mois avant la date le département organisateur de la manifestation, doit faire le point sur les récompenses avec le responsable de la CNS

- coupes, trophées, achetés par le Comité départemental
- médailles : fournies par l'Ufolep Nationale et apportées par la Commission Nationale
- maillots : fournis par l'Ufolep Nationale et apportés par la Commission Nationale.

Dans le mois qui suit la manifestation, le Comité départemental enverra au service communication, un article accompagné d'une ou plusieurs photos pour insertion dans En Jeu.

Le plus rapidement possible, après la manifestation, le comité départemental adressera à l'UFOLEP Nationale le bilan financier.

1/2. Acte de candidature

L'acte de candidature, signé par le Président du Comité départemental, doit être envoyé au Président de l'Ufolep Nationale et au responsable de la CNS qui adressera un accusé de réception.

Y joindre un dossier de présentation de l'épreuve (voir ci dessous).

Daniel MANUEL

Responsable de la Gestion Administrative, Sportive et Financière

13 Ter Avenue Raymond Sommer

31480 CADOURS

1/3. Dossier de candidature

Présentation de l'activité dans le département :

- Composition de la Commission technique départementale
- Nombre d'associations pratiquant la discipline
- Effectifs: adultes, jeunes, masculins, féminins
- Nombre d'organisations dans la saison dans la spécialité.

Pour la partie administrative :

- Coordonnées complètes du correspondant

Pour la partie technique :

- le repérage géographique précis du lieu prévu;
- le circuit : longueur, profil ; les sites d'arrivée et de départ ;
- l'appréciation des difficultés: plan du circuit, dénivelés, zones techniques spécifiques etc.
- la prise en compte des restrictions à la circulation automobile des riverains;
- les infrastructures d'accueil: salle pour la remise des dossards;
- les capacités de restauration.
- la salle aménagée pour la remise protocolaire (350 places assises au minimum);
- les facilités d'accès (route, rail, air) ;
- tout autre renseignement éventuel dont la connaissance facilite l'avancement du projet.

2. Mise en oeuvre du Championnat

2/1.Circulaire d'engagement à paraître sur le site de la CNS

Quatre mois avant le championnat, la CNS envoie une circulaire type dont le contenu doit être impérativement respecté.

Le Comité d'Organisation y ajoute :

- Le circuit (plan – profil – longueur ...)
- Situation géographique, plan d'accès.
- Nom des Officiels locaux : directeur de course, responsable de l'organisation, speakers, médecins
- Les possibilités d'hébergement et de restauration

et la retourne au responsable de la CNS, au plus tard 3 mois avant le Championnat, pour mise en ligne sur le site de la CNS.

Le programme officiel reprendra la plupart de ces renseignements et affichera la publicité de tous les partenaires de la manifestation.

2/2.Partenaires –

Avant de rechercher des partenaires locaux, il est indispensable que le Comité organisateur prenne contact avec le responsable administratif de la CNS. Activités Cyclistes, pour connaître la liste des partenaires nationaux de l'UFOLEP. Ceux-ci ont toujours priorité sur les partenaires locaux.

2/3. Indemnités de l'Ufolep Nationale

- Aide pour l'achat des coupes et trophées
- Hébergement des officiels
- Frais de secourisme et frais de sécurité.
- Achat du cadeau offert au Maire de la commune d'accueil
- Il appartient au Comité organisateur de faire parvenir à la comptabilité nationale, la copie des factures originales et une facture récapitulative établie à l'ordre de l'UFOLEP. Le montant de chaque indemnisation ne pourra dépasser les sommes prévues au budget de la CNS.
- Les sommes exactes seront précisées lors de la signature du cahier des charges officiel des « Rencontres Nationales ».

2/4. Hébergement des officiels

Sont « officiels », les Officiels Nationaux et les bénévoles, qui assument, pendant les championnats, une tâche indispensable au bon déroulement de la manifestation.

Une indemnisation de l'hébergement des officiels est prévue par la Commission Nationale des Finances dans le cadre d'une enveloppe définie au budget de la Commission nationale:

Parmi ces officiels, figurent les membres de la CNS ainsi que les Commissaires Nationaux présents sur l'épreuve et dont la liste est communiquée en temps opportun. Ils seront pris en charge selon les critères définis par la circulaire financière nationale de la saison en cours. (L'enveloppe financière prévue par l'Ufolep Nationale est suffisante pour prévoir un hébergement décent qui peut être un hôtel voire des chambres d'hôte)

3. Dispositions techniques

3/1. Date d'organisation du Championnat

Il est organisé chaque année le **premier week-end de février**. Les compétitions sont étalées sur deux jours: samedi et dimanche.

3/2. Circuit

- Longueur : 2,2 à 3,5 kilomètres, il sera cyclable sur au moins 75% et tracé sur terrain accidenté, jalonné si possible, d'obstacles naturels ne présentant pas de danger pour les concurrents.
Un parcours raccourci est à envisager pour les 13/14 ans.
- Le parcours devra comporter une partie de route goudronnée (ou assimilable), une partie cyclable sur terrain divers et quelques zones à parcourir en portant le vélo (longueur maximum de chacune :80m).
- Le parcours doit comporter 6 obstacles au maximum (naturels ou artificiels) qui obligent les coureurs à descendre de vélo.
- La zone des planches est composée de 2 planches (pleines sur toute la hauteur et non métalliques) disposées à 4 m (minimum et 6m maximum). l'une de l'autre. Elles doivent avoir une hauteur de 40 cm et leur largeur est égale à celle du passage où elles sont placées. Sur le parcours, il y aura une seule série de 2 planches.

- Lorsque le circuit possède une (des) zone(s) pédestre(s), afin que celle(s)-ci soi(en)t effectivement parcourue(s) à pied, il est indispensable que cette (ces) zone(s) soi(en)t matérialisée(s) à l'entrée et à la sortie : « Zone pédestre – Début et Zone pédestre – Fin »
- Le parcours des 13/14 ans ne doit pas comporter de difficultés importantes. S'il leur est prévu un passage de planches, celles-ci ne devront pas excéder 20cm de hauteur (le portage est interdit).

3/3. Catégories d'âges

Ce sont celles en vigueur pour l'année civile en cours (cf site internet www.ufolep-cyclisme.org)

- Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans
- Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans
- Jeunes Masculins 17/19 ans
- Adultes Masculins 19/29 ans
- Adultes Masculins 30/39 ans
- Adultes Masculins 40/49 ans
- Adultes Masculins 50/59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et plus
- Adultes Féminines 17/29 ans
- Adultes Féminines 30/39 ans
- Adultes Féminines 40 ans et plus

3/4. Durée des épreuves selon les catégories

- **Jeunes Masculins/Féminines 13/14 ans** : 20 min: Après 10 minutes de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête.
- **Jeunes Masculins/Féminines 15/16 ans** : 30 min : Après 15 minutes de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le (la) concurrent de tête.
- **Jeunes Masculins 17/19 ans et adultes Masculins 60 ans et plus** : 40 min : Après 20 minutes de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le (la) concurrent de tête.
- **Adultes Masculins 20/29 ans à 50/59 ans** : 50 min : Après 25 minutes de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le (la) concurrent de tête.
- **Adultes Féminines 17/29 ans à 40 ans et plus** : Après 15 minutes de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le (la) concurrent de tête.

3/5. Sécurité du circuit

- Le tracé du parcours sera indiqué aux concurrents d'une façon claire et sans équivoque possible.
- Il sera balisé entièrement. Le balisage doit être constitué de rubalise de couleur voyante et de piquets flexibles.
- Une zone d'au moins 100 mètres avant et 50 mètres après la ligne d'arrivée sera protégée par des barrières. Elle sera uniquement accessible aux responsables de l'organisation, aux commissaires et aux secours. L'organisateur doit contrôler strictement l'accès à cette zone.
- Le tracé ne doit pas comporter de descente d'escalier, de franchissement de voie ferrée et de zones où la circulation de véhicules ne peut être neutralisée.
- Il est indispensable de mettre des protections devant les arbres, poteaux, piquets, murs

3/6. Signaleurs

Ils doivent être en nombre suffisant.

Tous les postes occupés par des signaleurs (ou des Gendarmes) doivent être identifiés clairement et répertoriés sur un plan général.

Chaque matin de compétition, les signaleurs doivent être rassemblés pour la distribution du matériel de signalisation (brassard, chasuble, panneau K10 et copie de l'arrêté).

Pendant la compétition, prévoir un service de ravitaillement pour les signaleurs et les podiums.

4. Infrastructures à mettre en place

(avant l'ouverture du Championnat)

4/1. Zone d'arrivée

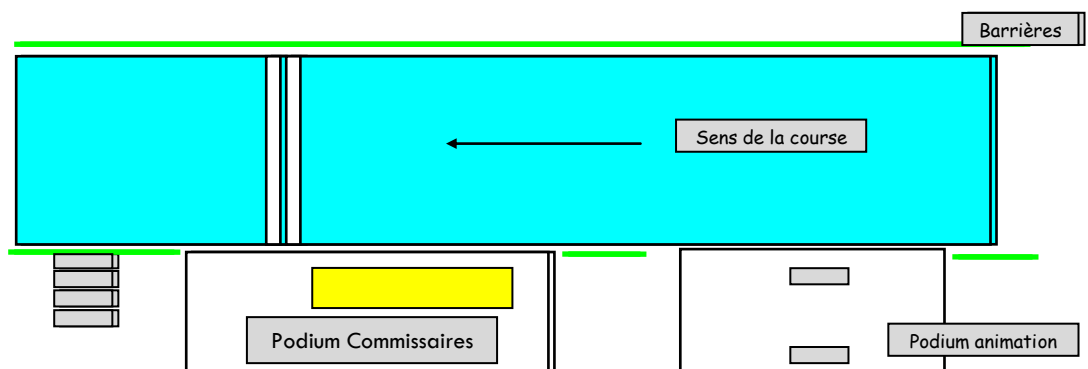
La ligne d'arrivée sera placée sur une aire suffisamment dégagée, dépourvue d'obstacles et d'une longueur minimale de 100 mètres. Ce tronçon sera soit à plat, soit en montée.

4/2. Le podium des Commissaires

- Podium couvert, de 8 mètres de longueur, avec tables et chaises (3/4 du podium en amont de la ligne d'arrivée)
- Equipé de l'électricité, il devra être totalement séparé du podium « animation » et devra être tenu « à l'écart » des hauts parleurs de l'animation.
Il sera réservé au responsable informatique et aux commissaires nationaux (qui feront un pointage manuel au cas où il y aurait défaillance de transpondeurs).

C'est la CNS qui gère totalement les résultats (transpondeurs, classements informatiques)

- **NOTA - Dans un but de formation, les commissaires locaux seront invités à travailler en collaboration avec la CNS.**



- Banderole d'arrivée placée à l'aplomb de la ligne.
- Barrières : au minimum 100 mètres avant la ligne et 50 mètres après, de chaque côté de la chaussée.

- Il est indispensable de choisir un site qui empêche les concurrents « de remonter » la ligne après leur arrivée.
- Présence d'un service d'ordre, sur la ligne, d'au moins deux personnes : interdiction à tout concurrent qui a terminé, de franchir la ligne en sens inverse.

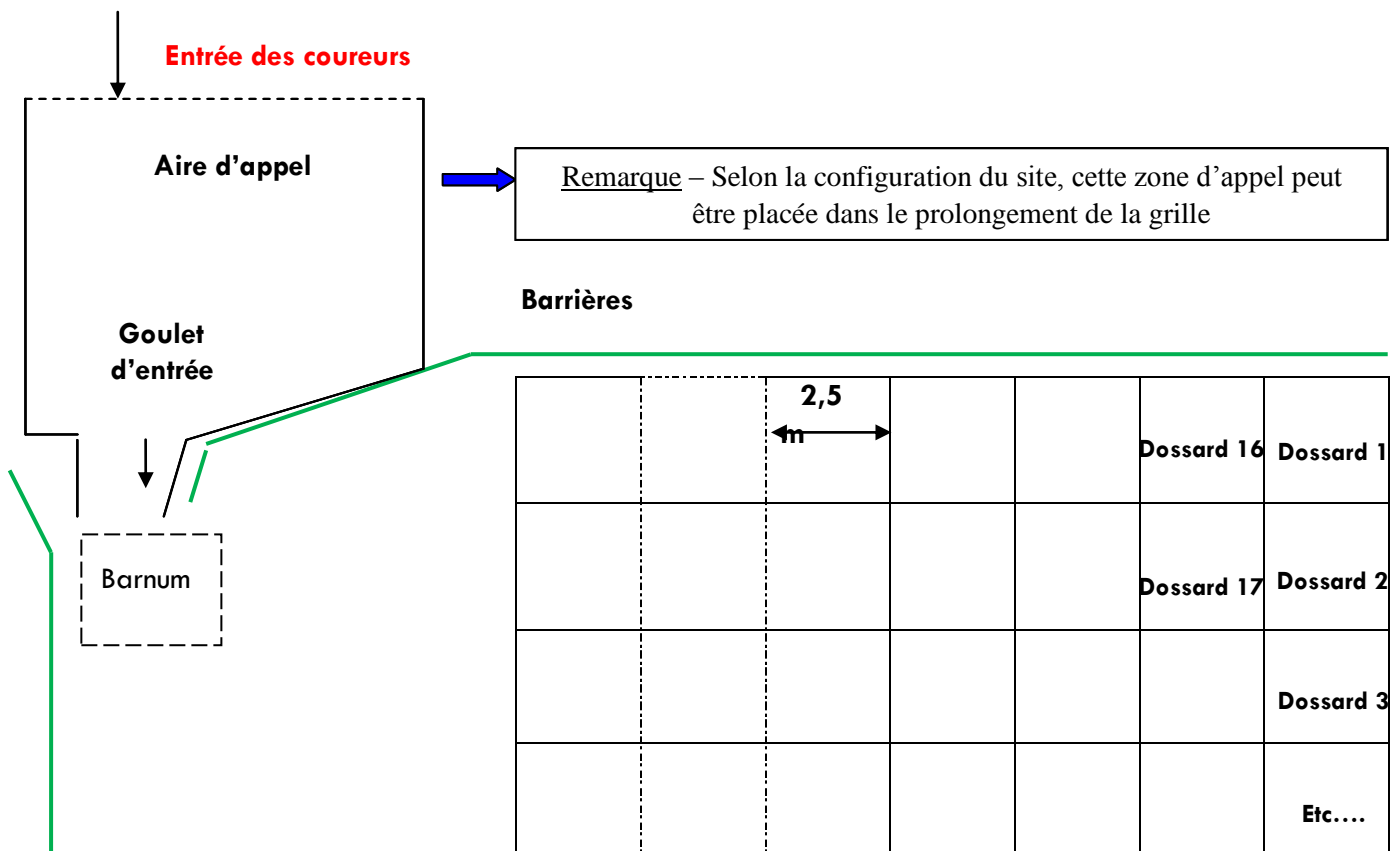
4/3. Podium « animation »

- Il est prévu pour la remise du maillot provisoire de Champion. Du fait de la foule qui vient autour de ce podium, il faut prévoir que la remise du maillot ne gêne en aucun cas, le passage des concurrents qui en terminent.

4/4. Aire de départ

Située à l'extérieur du circuit (route ou prairie)

- Un emplacement suffisamment grand, matérialisé par des barrières, pour l'appel des concurrents (rue).
- Un emplacement protégé par des barrières pour l'installation du « barnum » sous lequel sera faite la pose des transpondeurs
- Une grille de départ (qui doit être matérialisée : traçage au sol avant le début des épreuves), sécurisée et fermée par des barrières.
 - Grille – De front, espace d'environ 50 cm entre chaque concurrent (au moins, 10 coureurs de front) – En profondeur : ligne tous les 2 mètres. – Prévoir au maximum environ 200 cases.
- L'appel et l'enregistrement des n° des transpondeurs sont effectués par la CNS.



Vérifications faites à l'appel :

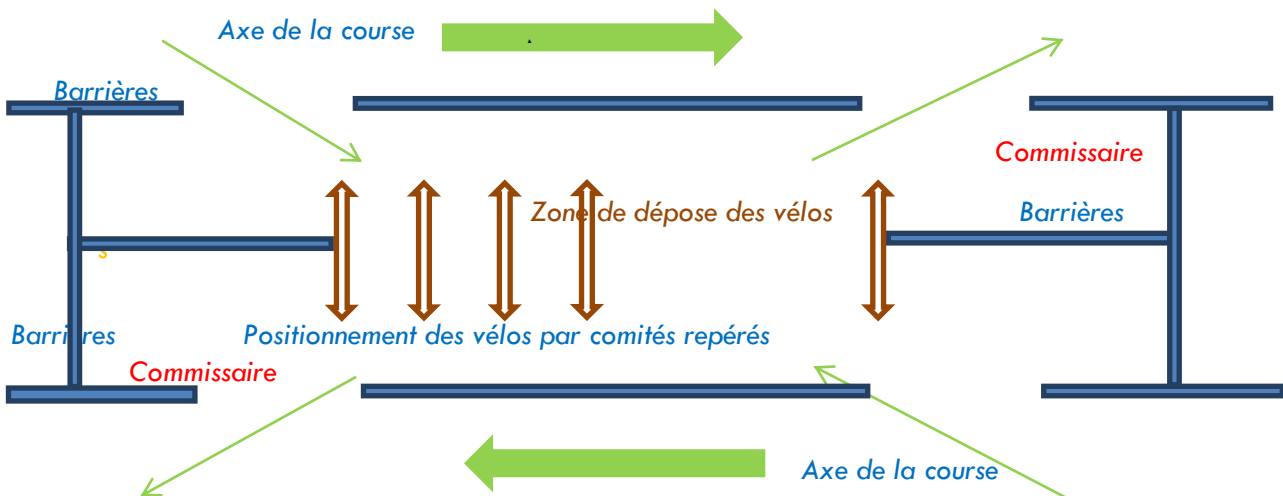
→ Sens du départ

- Les concurrents sont placés au fur et à mesure, et en suivant, dans la case qui leur est dévolue. Tout absent à l'appel de son dossard, est rappelé après lecture de la liste entière des partants. Le retardataire est placé derrière le peloton.
- Le tronçon de départ doit avoir une longueur minimale la plus rectiligne possible de 200 mètres, sans obstacles et ne pas présenter de descente. Le premier rétrécissement doit être progressif et le premier virage doit être supérieur à 90°C.

4/5. Aire de dépannage

- Pour changement de roues ou de bicyclette.
- Elle doit être rectiligne et sans obstacles. Prévoir une entrée et une sortie différente.
- Elle doit être signalée et délimitée de façon précise par des barrières interdisant toute intrusion du public y compris les accompagnateurs.
- Le changement de vélo ne peut intervenir qu'à cet endroit, après qu'un commissaire ait constaté le bris de matériel qui l'autorise.
- A l'intérieur du poste matériel, une séparation doit être créée entre le couloir course et le couloir de changement de matériel.
- Il est nécessaire de prévoir un emplacement numéroté pour chaque comité engagé.

Plan de la zone de dépannage (dans le cas où la zone est située entre deux passages du circuit)



Disposition exceptionnelle:

Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel (bourrage), pourra être accordé uniquement sur décision préalable à la course, des organisateurs et du Responsable technique de la CNS.

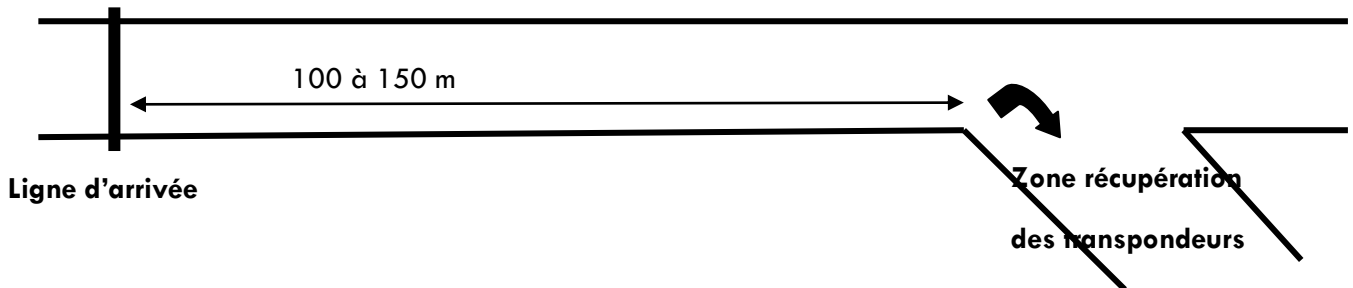
Le changement de vélo se fera dès lors dans le poste de matériel. Il pourra avoir lieu à chaque tour.

Une SEULE personne par comité, reconnaissable par badge ou brassard, sera autorisée par la CN lors des engagements à pénétrer dans la zone, récupérer le vélo et le remettre à sa place une fois propre. Le vélo sera sous son entière responsabilité.

Le lavage du vélo sera assuré par le comité du coureur concerné, à l'extérieur de la zone MATERIEL.

4/6. Aire d'arrivée

- La ligne d'arrivée sera placée soit à plat, soit en montée.
- 50 à 100 m après l'arrivée, prévoir un dégagement pour zone de « récupération » des transpondeurs.
- 2 ou 3 personnes du département aideront à détacher les transpondeurs de la cheville des concurrents.



4/7. Aire de lavage des vélos

Les organisateurs mettront à la disposition des concurrents, en dehors du circuit, au moins 3 postes de lavage.

4/8. Salle pour contrôles médicaux

- Il appartient à l'organisateur de mettre à disposition un local comportant une pièce d'attente avec chaises, un bureau avec table et chaises et enfin des toilettes.
- L'accès au lieu de contrôle médical doit être fléché.
- Prévoir des bouteilles d'eau minérale capsulées destinées à la consommation des sportifs contrôlés.
- Prévoir également des personnes « Escortes » (un par coureur contrôlé ou une par féminine contrôlée) qui devront rester auprès des coureurs contrôlé(e)s jusqu'à la fin du contrôle.

5. Déroulement du Championnat

5/1. Accueil

Prévoir :

- Une salle d'accueil bien signalée (accès fléché) : local de minimum 50m² (avec électricité) et WC.
- Des tables et des chaises pour les postes de remises des dossiers d'engagés par la CNS (4/5 m + 6 chaises) et pour les personnes du département organisateur chargées de la distribution des souvenirs.

ATTENTION : Pour simplification de la distribution, tous les souvenirs seront remis à une seule personne.

- D'afficher les coordonnées
 - Des médecins de service,
 - De l'hôpital le plus proche,
 - Des services d'urgences (SAMU, Pompiers, ambulances)
 - D'un vélociste.

Rôle du Comité organisateur

- Préparer les pochettes de chaque département (enveloppes A4).
- Extérieurement, y coller la liste des engagés fournie par le Responsable de la CNS.
- A l'intérieur, y mettre les dossards (ils sont fournis par la CNS), dans l'ordre de la liste et éventuellement le programme du Championnat.
- Prévoir une réserve de dossards et/ou plaques de cadre.

5/2. Réunion des délégations avec la CNS

- Prévoir une salle pour 50 à 60 personnes, avec table, chaises et sonorisation.
- Y participent les responsables de l'organisation du Championnat.

5/3. Ouverture officielle du Championnat

- Réception officielle par la Mairie.
- A cette occasion, le Président National de l'UFOLEP ou son représentant, remettra au Maire de la Commune un souvenir.
- Prennent la parole, le Président du Comité départemental UFOLEP, l' élu du Comité Directeur National UFOLEP et le Maire.

5/4. Déroulement des courses

5/4a -Commissaires de course

Des contrôles doivent être effectués en permanence au franchissement d'obstacles ou de zones spécifiques.

Des contrôles de passage peuvent être établis sur le parcours. Le Collège des Commissaires vérifie tout où partie des pointages ainsi réalisés.

5/4b. Dispositifs de liaison :

- Pour des raisons évidentes de sécurité et d'information, un réseau de transmission doit être mis en place en CB ou VHF.
- Utiliser également les portables.
- Il est impératif que des règles strictes soient préalablement établies – Priorité de communication au Directeur de course et aux services de secours. Les autres responsables sont placés en simple écoute avec possibilité d'intervention seulement en cas de danger.

5/4c. Dispositifs de secours :

- Prévoir des secours suivant la législation en vigueur.
- Prévoir une ambulance à poste fixe dans la zone d'arrivée.

- Prévoir un poste de secours à l'arrivée; le cas échéant en prévoir d'autres aux endroits particulièrement dangereux du circuit.
- Présence obligatoire d'un médecin suivant législation en vigueur.

5/4d. Boissons

- Penser au ravitaillement en boissons et nourriture de toutes les personnes travaillant à l'organisation de la manifestation.
- Prévoir, dans la mesure du possible, une boisson qui sera remise à l'arrivée.

5/4e. Contrôles médicaux

- Les contrôles médicaux peuvent intervenir sur une ou plusieurs catégories. Ils sont assurés par un médecin préleveur mandaté par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'une de ses Directions régionales.
- C'est le médecin qui a l'entière responsabilité de l'opération.
- Il appartient à l'organisateur de mettre à disposition un local comportant une pièce d'attente avec chaises, un bureau avec table et chaises et enfin des toilettes.
- L'accès au lieu de contrôle médical doit être fléché.
- Prévoir des bouteilles d'eau minérale capsulées destinées à la consommation des sportifs contrôlés.
- Un délégué fédéral (désigné par la CNS) et des escortes prévues par l'organisateur (à défaut par la CNS) assisteront le médecin et favoriseront le contact entre les sportifs et le corps médical.
Ces "escortes" (un par contrôlé, une par contrôlée) devront rester auprès des coureurs contrôlé(e)s jusqu'à la fin du contrôle.

5/4f. Propreté du site :

- Prévoir des douches pour les concurrents.
- Prévoir en nombre suffisant, des « toilettes » près de la ligne de départ et près de la ligne d'arrivée.
- Installer des poubelles.
- Respecter l'environnement et prendre en compte l'ensemble des objectifs de développement durable proposé par la Fédération.

5/4g. Cérémonie protocolaire :

- C'est le moment privilégié pour le Comité départemental de mettre en valeur son organisation et son travail vis à vis des élus de sa Commune, son Département, sa Région. C'est donc un moment qu'il faut soigner tout particulièrement.
- S'expriment à la tribune : les élus locaux (Maire(s), Conseillers Départementaux et/ou Régionaux, Députés), le président du Comité départemental UFOLEP, le Responsable de la CNS, l'élu du Comité Directeur national.
- La partie de la cérémonie protocolaire dédiée à la lecture des palmarès est gérée par le responsable de la CNS.
- Il est souhaitable que chaque cérémonie protocolaire soit suivie d'un pot de l'amitié.

Dans chaque catégorie :

- Au premier : maillot - médaille d'or - coupe
- Au second : médaille d'argent - coupe
- Au troisième : médaille de bronze - coupe

- A la première équipe : coupe - 3 médailles d'or
 - A la seconde : fanion - 3 médailles d'argent - coupe (facultative)
 - A la troisième : 3 médailles de bronze - coupe (facultative).
- Pour le Trophée inter comités :
 - A la première équipe : Coupe - 5 médailles d'or
 - A la seconde : 5 médailles d'argent - coupe (facultative).
 - A la troisième : 5 médailles de bronze - coupe (facultative).

•Tableau des récompenses

Compétition individuelle						
	Breloques					
Catégories	Or	Argent	Bronze	Maillot	Coupes	Fanions
Si, dans les catégories « Jeunes 13/14 et 15/16 », le vainqueur est un double licencié, le 1^e licencié strictement Ufolep recevra une médaille d'or et un maillot, quelle que soit sa place.						
Jeunes Masc. et Fém. 13/14 ans	1 ou 2 ou 3	1	1	1 ou 2 ou 3	1 ou 2 ou 3	
Jeunes Masc. et Fém. 15/16 ans	1 ou 2 ou 3	1	1	1 ou 2 ou 3	1 ou 2 ou 3	
Adultes M. 17/19 ans	1	1	1	1	1	
Adultes M. 20/29 ans	1	1	1	1	1	
Adultes M. 30/39 ans	1	1	1	1	1	
Adultes M. 40/49 ans	1	1	1	1	1	
Adultes M. 50 / 59 ans	1	1	1	1	1	
Adultes M. 60 ans et plus	1	1	1	1	1	
Adultes F. 17/29 ans	1	1	1	1	1	
Adultes F. 30/39 ans	1	1	1	1	1	
Adultes F. 40 ans et plus	1	1	1	1	1	
<i>TOTAUX pour individuels</i>	<i>11 ou 12 ou 13</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>11 à 13</i>	<i>11 à 13</i>	
Compétition par équipes						
	Breloques					
Catégories	Or	Argent	Bronze	Maillot	Coupes	Fanions
Jeunes Masc. et Fém. 13/14 ans	3	3	3		1	
Jeunes Masc. et Fém. 15/16 ans	3	3	3		1	
Adultes M. 17/19 ans	3	3	3		1	
Adultes M. 20/29 ans	3	3	3		1	

Adultes M. 30/39 ans	3	3	3		1	
Adultes M. 40/49 ans	3	3	3		1	
Adultes M. 50 /59 ans	3	3	3		1	
Adultes M. 60 ans et plus	3	3	3		1	
Adultes F. 17 ans et plus	3	3	3		1	
INTER-COMITES	5	5	5		1	
<i>TOTAUX pour équipes</i>	<i>32</i>	<i>32</i>	<i>32</i>		<i>10</i>	
<i>TOTAL général</i>	<i>43 à 45</i>	<i>43</i>	<i>43</i>	<i>11 à 13</i>	<i>21 à 23</i>	

Pour rappel Rôle de la Commission Nationale

1. Avant la manifestation

- Donne accusé de réception au Comité départemental candidat ;
- Choisit entre les projets et attribue la compétition à un Comité ;
- Rencontre le Comité auquel a été attribuée la compétition
- Conseille l'équipe organisatrice
- Prépare le cahier des charges officiel des « Rencontres Nationales »
- Fournit le dossier type qui sera envoyé aux Comités départementaux
- Fournit les dossards et/ou plaques de cadre
- Vérifie la qualification des engagés.
- Apporte les maillots de Champion National et les médailles.

2. Pendant l'accueil des délégations

- Vérifie les listes d'engagés et la répartition des dossards dans les pochettes des départements.
- Constitue une ressource pour les litiges qui pourraient survenir ;
- Vérifie la bonne mise en place des différentes structures ;

3. Pendant le déroulement des différentes épreuves

- Procède à l'appel des concurrents.
- Pose les transpondeurs et gère la mise en place sur la grille de départ
- Contrôle le bon déroulement du Championnat
- Etablit les classements
- Gère les incidents, litiges et/ou réclamations
- Participe à la préparation de la cérémonie protocolaire.
- Proclame les résultats.

Le 08 septembre 2016
La CNS.Activités Cyclistes